



Groupe de recherche appliquée en macroécologie

Montréal le 18 juillet 2012

'Par SDE et courriel'

Me Véronique Dubois

Secrétaire pour la Régie de l'énergie
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2e étage, bureau 255
Montréal (Qc) H4Z 1A2

OBJET : Dossier R-3808-2012 Demande du budget additionnel pour le Fonds en efficacité énergétique pour l'exercice financier 2011-2012 - Observations du GRAME

Me Dubois,

Le GRAME, tout comme son soussigné représentant au Comité de gestion du FEÉ fait entièrement sienne la réponse de Gaz Métro à la Demande de renseignement 1.1 de la Régie du dossier cité en objet. Les programmes qui justifient ici une hausse du budget démontrent des taux de participation élevés pour des mesures efficaces. Au-delà de ce constat, l'empressement du marché à bénéficier des programmes en place jusqu'au 30 septembre 2012 démontre une certaine incertitude quant à "l'après 30 septembre".

Bien que le PGEÉ de Gaz Métro ait démontré sa capacité à offrir des programmes efficaces, le GRAME partage cette incertitude du marché, puisqu'invariablement les changements du FEÉ au PGEÉ amèneront une certaine période d'adaptation.

Autoriser le FEÉ à terminer adéquatement ses mandats est un gage d'appréciation du marché pour l'ensemble des programmes d'efficacité énergétique au Québec. De notre avis, le contraire enverrait un message contradictoire et néfaste. C'est la crédibilité des entrepreneurs ayant promis des subventions, tout comme celle du FEÉ, de Gaz Métro, de leurs employés et administrateurs, mais aussi de la Régie de l'énergie, qui serait entachée.

Au-delà de l'enjeu de livraison des programmes, le GRAME considère que la présente demande est directement en ligne avec les objectifs et la mission du FEÉ. Bien que celle-ci arrive tardivement, elle apparaît justifiée et adéquate. Il serait inhabituel de refuser des participants à un programme du fait que les fonds budgétisés sont écoulés.

Ainsi, il faudrait soit (1) que la Régie accepte la présente demande, soit (2) que la Régie indique que ces participants pourront adhérer aux programmes correspondants du PGEÉ aux mêmes conditions que celles du FEÉ avant le 30 septembre 2012.

Groupe de recherche appliquée en macroécologie

735, rue Notre-Dame, bur. 202, Lachine (Qc) H8S 2B5

tél. 514 634 7205 téléc. 514 634 7204

admin@grame.org

www.grame.org





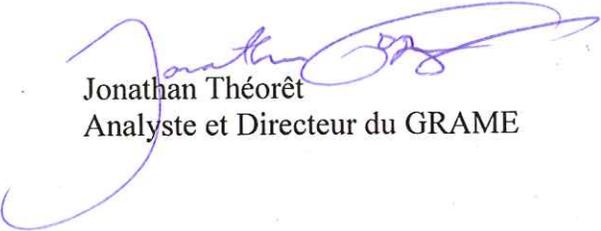
Groupe de recherche appliquée en macroécologie

Par conséquent, par souci d'équité entre clients, dans le cas où la Régie refusait l'augmentation du budget du FEÉ, le GRAME recommande que ces participants puissent adhérer aux programmes correspondants du PGEÉ aux mêmes conditions que celles du FEÉ avant le 30 septembre 2012.

En effet, un problème pourrait se poser pour certains clients qui auraient terminé la mise en place des mesures avant que la Régie rende sa décision, se retrouvant ainsi entre deux chaises, donc sans subvention, ou avec des subventions sensiblement différentes que celles prévues lors de leur application à ces programmes.

Finalement, les réponses données par Gaz Métro à la DDR no1 de la Régie sont en ligne avec la position du GRAME. Plusieurs réponses énoncent notamment des réalités du marché qui sont trop souvent évincées par des conceptions de programmes trop rigides.

Pour toutes ces raisons, le GRAME recommande à la Régie d'approuver la demande déposée au présent dossier par Gaz Métro.


Jonathan Théorêt
Analyste et Directeur du GRAME

Nicole Moreau
Analyste externe

Groupe de recherche appliquée en macroécologie

735, rue Notre-Dame, bur. 202, Lachine (Qc) H8S 2B5

tél. 514 634 7205 téléc. 514 634 7204

admin@grame.org

www.grame.org

